

Notre ville le mag

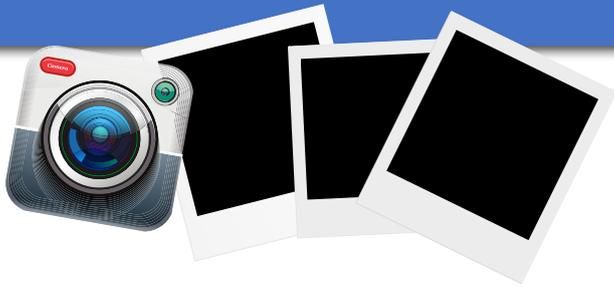
Le magazine
de Saint-Fargeau-Ponthierry
N°21 /
2018



Extension du Cosec
C'est parti !



RETOUR SUR...



Libération de la commune

Paris ne fut pas la seule commune à être outragée... et enfin libérée. Saint-Fargeau-Ponhierry comme tant d'autres communes françaises a mené pendant les années obscures son combat de l'intérieur et s'est appuyée sur la force des libérateurs américains remontant l'avenue de Fontainebleau en cette fin mai 1944. Le sacrifice de chacun a une nouvelle fois été rappelé et la mémoire des combattants honorée.



Cérémonies de jumelage avec Temploux

La vérité d'une fraternité, c'est pouvoir maintenir l'amitié et la solidarité, même après un difficile affrontement sportif. La France a battu la Belgique à la Coupe du Monde de Football. La belle affaire ! Temploux et Saint-Fargeau-Ponhierry ont renouvelé leur serment de jumelage à l'occasion des festivités organisées en Belgique au mois de juillet. Les valeurs européennes qui unissent nos communes permettent aujourd'hui ces retrouvailles et ces échanges éducatifs, culturels et amicaux.



Centenaire de l'armistice de la Grande Guerre

Il n'y a pas d'histoire sans mémoire, il n'y a pas d'avenir sans mémoire, la transmission de notre histoire est un devoir, en respect pour les aînés, en garantie pour les plus jeunes. Exposition «Nos poilus et la Grande Guerre» à l'Espace Culturel Les 26 Couleurs, fruit d'un travail de plus d'un an mené par Karl Eckert, élu en charge des Animations urbaines, des Archives et du Patrimoine, entouré d'un dynamique groupe de bénévoles et des services municipaux. A l'heure des célébrations du centenaire de l'armistice, cette exposition retraçait le parcours de nos poilus de 1914 à 1918. Un formidable travail particulièrement documenté.



Ciné Frisson

Une première sur la Ville. A l'occasion d'Halloween, les plus courageux d'entre nous ont pu profiter d'une séance de cinéma « frissons » en pleine forêt. A l'écran « Ça », adaptation du célèbre roman de Stephen King. 120 personnes sont venues s'installer dans les transats, plaids et pop-corn distribués pour l'occasion. Au final, une soirée conviviale qui s'est déroulée dans une bonne humeur.



Seinestivale, deuxième édition

Le rendez-vous est désormais attendu ! Trois jours de festivités en bords de Seine sur le magnifique espace de plein air de la Base de Loisirs. Au cœur de la chaleur de juillet, les animations proposées par la municipalité avec de nombreux partenaires ont attiré plusieurs milliers de visiteurs. Rendez-vous pour l'édition 2019 avec des nouveautés en préparation pour toujours plus de détente et de bonne humeur.



Fête Centre de loisirs

Juillet et août, le temps des vacances, du soleil et des rendez-vous avec les copains pour les adeptes du centre de loisirs. Jeux de plein air, sorties, sport, ateliers créatifs, il y en avait pour tous les goûts. Et comme chaque année, les sessions mensuelles se sont achevées par des soirées spectacles pour les parents. Bonne humeur assurée, vivement les prochaines vacances...



La Semaine Bleue

Comme chaque année, la collectivité proposait une semaine d'activités gratuites ouvertes à tous les seniors. Au programme, atelier d'art floral, spectacle, concert, exposition, conférence...un ensemble d'activités autour d'une sensibilisation au respect de notre planète.



Hôtel de Ville Saint-Fargeau-Ponthierry

185, avenue de Fontainebleau
77 310 Saint-Fargeau-Ponthierry
Tel : 01 60 65 20 20
Fax : 01 60 65 43 43
contact@saint-fargeau-ponthierry.fr

Horaires d'ouverture

lundi, jeudi et vendredi

8h30-12h / 13h30-17h

mardi

13h30-18h30

**Ouverture
prolongée**

mercredi

8h30-17h

Non-stop

samedi

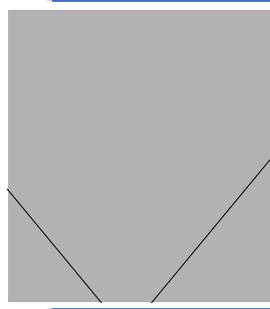
9h-12h

(Permanence Etat Civil et Guichet Unique)



EDITO

le mag



« Nous marquons notre opposition sur les choix politiques et financiers qui continuent d'être faits et nous inscrivons nos actions au travers de grandes priorités pour notre ville »

Cette phrase issue de mon programme de 2013, pour lequel vous m'avez élu en 2014, démontrait déjà à l'époque l'importance que j'attachais et que j'attache toujours au poids de la fiscalité féroce-pontaine.

Depuis mon élection, mon équipe et moi-même avons gardé le cap vers une seule et même destination, malgré les attaques injustifiées et les rumeurs nauséabondes : une meilleure gestion des dépenses publiques. Une gestion de notre commune, saine, afin de garantir essentiellement deux issues.

La première, nous permettre de pouvoir investir pour notre ville. Pour que cette dernière puisse ENFIN disposer d'équipements structurants en adéquation avec son importance et de services publics répondant aux souhaits de nos administrés. Cela est chose faite maintenant, avec le démarrage imminent des travaux concernant l'extension du COSEC, la réfection de la halle sportive de la Base de Loisirs ou encore l'agrandissement des cimetières de Moulignon et de Saint-Fargeau.

La deuxième, beaucoup plus terre à terre et pragmatique, concerne la hausse du pouvoir d'achat de nos administrés. Cette notion, qui fait couler tant d'encre et provoque tant de réactions, dans un contexte national tendu. Ici encore, depuis mon élection, je me suis battu pour que petit à petit, par des actions ponctuelles, la pression fiscale diminue afin que nos administrés retrouvent de ce pouvoir d'achat qui depuis quelques années, avait tendance à diminuer avec l'augmentation de la dépense publique nationale, qui n'est autre que, grossièrement, l'argent de nos administrés. C'est donc le cap que nous avons choisi. Garantir une augmentation de votre pouvoir d'achat qui se traduit par des points précis, chiffrables et incontestables dans votre quotidien.

C'est ainsi que nous avons affiché, très rapidement, une baisse de 10% de la tarification de la restauration scolaire.

Grâce à notre adhésion à Melun Val de Seine, nous avons pu baisser les taux d'imposition de la taxe d'ordures ménagères de 27% l'an dernier, avec de nouveau une baisse de 4,90% en plus cette année.

La redevance communautaire sur l'assainissement, elle aussi a diminué de 35%.

LE SOMMAIRE

2-3	Retour sur ...
6-7	Dossier scolarité
8-9	Ma ville économique
10-11	Ma Ville se transforme
12	Ma Ville sportive
13 -14	Ma Ville s'anime
15-20	Zapping
21	Portrait
22-23	Ma ville dans l'histoire
24-25	Agenda
26	Etat civil
27	Démarches administratives

Grâce à l'autofinancement dégagé chaque année nous sommes aujourd'hui capables d'investir en faisant baisser significativement la dette par habitant, une première depuis des décennies ! Et toujours dans l'optique de garantir localement le pouvoir d'achat, programmer une baisse conséquente et durable de la fiscalité locale.

Joyeuxes félicités à tous .

Jérôme GUYARD

Maire de Saint-Fargeau-Ponthierry,
Conseiller départemental



Retour en chiffres

Après les premières vacances de la Toussaint venues apporter un peu de repos, l'année scolaire a pris son rythme de croi-

sière. Après les nombreux travaux effectués dans les écoles, le temps est venu de faire un point en chiffres sur l'occupation

et les effectifs dans nos équipements scolaires :

	Rentrée 2015	Rentrée 2016	Rentrée 2017	Rentrée 2018	Variation 2014-2018
Maternelles	620	629	582	605	-2.41%
Elémentaires	1003	1037	1031	1015	+1.19%

Les effectifs d'une année scolaire ne sont pas quelque chose de stable de septembre à juin. Certains élèves arrivent d'autres s'en vont et le corps enseignant, comme les services de la ville, s'adaptent jour après jour pour donner le meilleur possible aux enfants. Mais administrativement, ce sont les chiffres de la rentrée qui permettent d'assurer la répartition des classes et des postes. En septembre 2018 les élèves de maternelle étaient 605 contre 582 l'année précédente. Côté élémentaire, on note une baisse les effectifs passant de 1031 en 2017 à 1015 en 2018. Au final cela

se traduit par une ouverture de classe élémentaire à Moulin Clair et une fermeture élémentaire à Marie Curie. On notera que l'on a évité une deuxième fermeture maternelle prévue aux Grands Cèdres.

Places restantes et disponibilité des équipements :

Aujourd'hui, nous arrivons à des effectifs scolaires que les structures de la commune peuvent encore absorber. Cela n'empêche pas la projection pour les années à venir, et l'anticipation dont nous devons faire

preuve afin d'assurer un accueil de qualité pour nos enfants. Grâce à un suivi et à des relations étroites avec l'académie, nous réussissons à maintenir les ouvertures de classe et à limiter les fermetures. Il reste aujourd'hui 200 places disponibles pour accueillir les jeunes Féréopontains et un total de 20 salles disponibles dans les écoles permettant d'accueillir de nouveaux professeurs dans l'hypothèse où l'ouverture de classes supplémentaires serait nécessaire pour les années à venir.



Collège François Villon, étude et proposition du Conseil Départemental

Point sur l'élaboration de la sectorisation : L'accueil des élèves dans un environnement de qualité propre à assurer la réussite scolaire de tous les collégiens représente une priorité pour le département. Une sectorisation logique et efficace est donc l'objectif des instances départementales afin de permettre une répartition équilibrée des effectifs entre les différents établissements du territoire, selon la capacité d'accueil des collèges.

Les prévisions d'effectifs pour les années à venir, basées sur les données de l'Éducation Nationale et sur la prise en compte des programmes immobiliers, permettent donc de travailler à l'élaboration d'une nouvelle sectorisation ou à de nouvelles proposi-

tions de solutions.

Le collège François Villon sectorisant les communes de Saint-Fargeau-Ponthierry et Pringy, d'une capacité d'accueil de 800 élèves, est aujourd'hui en sureffectif. Pour répondre à l'augmentation des effectifs collégiens, la construction d'un nouveau collège sur le canton est à l'étude.

Sur le collège François Villon, des locaux provisoires ont été installés pour la rentrée 2018 répondant au sureffectif observé. Les réflexions sont menées entre les communes de Saint-Fargeau-Ponthierry, Pringy et le département afin de trouver des solutions pour la rentrée 2019 et unique-

ment le temps d'une année scolaire. Dans l'attente de l'ouverture du nouveau collège et compte tenu des prévisions d'effectifs pour la rentrée 2020, un agrandissement est programmé qui portera la capacité du collège à 1100 places. Ainsi, pour accueillir des élèves dans de bonnes conditions pendant la durée des travaux, une nouvelle sectorisation temporaire pourrait être nécessaire. La scolarisation des enfants de Pringy sur le collège de Perthes-en-Gatinais pour l'année scolaire 2019-2020 a été évoquée comme solution temporaire. Reste au Département à se positionner sur l'organisation définitive de la rentrée 2019.



ATSEM, indispensables à l'école

Aux côtés des enseignants, comme aux côtés des élèves de maternelles, elles sont au quotidien une présence, une ressource, une compétence indispensable au bon déroulement d'une journée de classe chez les plus petits. Les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles, plus connus sous l'appellation « ATSEM » sont comme leur nom l'indique, mis à disposition par la collectivité pour accompagner les enseignants au quotidien. ATSEM-enseignant, c'est un binôme gagnant pour les enfants qui peuvent bénéficier de deux savoir-faire pour les accompagner dans leur journée d'apprentissage.

Le nombre d'ATSEM dépend donc directement des options politiques déterminées par la municipalité. A Saint-Fargeau-Pon-

thierry, nous sommes parfaitement conscients de l'importance de la présence des ATSEM dans le processus scolaire. Une politique spécifique a donc été mise en place pour offrir un service privilégiant la qualité avec des agents motivés et performants. Aujourd'hui la commune compte 16 ATSEM à temps plein et une 17e à temps partiel. Les années passées, ces agents assuraient un travail lors des NAP. Celles-ci ayant disparu avec le retour aux anciens rythmes scolaires, les ATSEM ont repris leur place dans l'ensemble de la journée scolaire avec le travail d'accompagnement, d'aide et d'entretien des classes.



Coup de neuf au marché



Vaillant quinquagénaire, le Marché de Ponthierry arrive malgré tout à un âge où il faut prendre soin de sa santé. Victime de quelques points de fatigue, après avoir accueilli pendant des décennies, deux fois par semaine, plus d'une trentaine de commerçants (sans compter les « volants » à l'extérieur) il va faire l'objet d'une cure de jouvence. Cure qui se déroulera en deux temps.

Les premières interventions qui se dérouleront dès la fin de cette année concerneront

la toiture avec la pose d'un garde-corps et des travaux d'étanchéité afin de garantir une fréquentation au sec pour les commerçants et les visiteurs.

Courant 2019, seconde phase d'intervention avec des travaux axés principalement sur la sécurisation du bâtiment : plomberie, électricité, sanitaire, affichage, locaux administratifs, portes d'accès... rien ne sera laissé de côté.

Les travaux budgétés sur deux exercices s'élèvent à 145 000 euros. L'ensemble de

l'opération a fait l'objet d'une demande de subvention à la Chambre de Commerce et d'Industrie dans le cadre des financements FISAC (Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce). Subvention qui s'élève habituellement à hauteur de 50 % des sommes engagées.



Thierry FROMENTIN

*Conseiller municipal délégué
aux Commerces, à l'Artisanat,
au Marché et au Développement des entreprises*

nous ne souhaitons ni oublier, ni favoriser personne. La réussite est faite de diversité et de complémentarité. Il reste que sur le terrain, les actions à mener varient suivant le fonctionnement de chacun. Définir des lieux d'implantation en entrée de ville pour les entreprises, densifier le commerce de proximité, comme l'artisanat et enfin redonner leurs fastes aux marchés, en développant celui de la place Temploux et en rénovant le bâtiment de Ponthierry, si longtemps oublié. Des investissements qui s'accompagnent d'une forte mobilisation de forces humaines qui forment le moteur de l'activité économique. »

« Dans le cadre de notre politique de développement économique, nous ne cherchons pas à faire de la sectorisation, mais bien à prendre en compte l'activité économique dans son ensemble. Entreprises, artisans, commerçants, fixes ou mobiles, etc. c'est un ensemble qui doit réussir et progresser ensemble. Dans la mise en place de nos actions politiques,



La prévention routière dès l'auto-école !

Pour sécuriser l'apprentissage de la conduite, la Préfecture de Seine-et-Marne a délivré, au nom de l'État, des labels de « Qualité de formations au sein des écoles de conduite ». Parmi les dix entreprises distinguées au niveau départemental, l'autoécole « Pilote 77 » installée au 68 de l'avenue de Fontainebleau à Saint-Fargeau-Ponthierry dirigée par Marion Vézard. Cette cheffe d'entreprise, citoyenne responsable, nous parle de cette exigence de qualité et de sécurité.

« Nous avons, avec une dizaine de mes collègues du département, été très honorés d'être distingués par Mme la préfète. Cette charte nationale de qualité dont nous sommes les premiers signataires fait suite à un long travail que nous, les professionnels, avons déjà entamé il y a quelques années en Seine-et-Marne. » Marion Vézard, qui fait tourner la boutique féréopontaine depuis 6 ans avec six formateurs sous ses ordres attend beaucoup de cette distinction. « Je compte sur l'État pour faire connaître cette charte et valoriser ceux qui répondent à ses critères. La sécurité de tous est en jeu. Il faut communiquer. » La mise en place par l'État de ces nouvelles exigences va tirer vers le haut l'ensemble de la profession. « Ceux qui ne

répondront pas aux critères fixés par la charte n'auront plus accès ni aux nouvelles formations pour les enseignants ou pour les permis motos, ni à l'opération permis à 1 euro par jour, très en vogue aujourd'hui. »

Investir dans la qualité et la formation, une valeur sûre pour cette cheffe d'entreprise à la tête d'une structure innovante, qui ne transigera jamais sur la première valeur de l'enseignement qu'elle dispense : la sécurité !

Pilote 77
68, avenue de Fontainebleau
Tél. : 01 60 65 69 80
06 80 64 53 97



La « Bourse au permis » est lancée !

Avis aux jeunes, le dispositif de « la bourse au permis » est lancé !

La commune de Saint-Fargeau-Ponthierry a souhaité mettre en place un dispositif d'aide au permis de conduire pour les jeunes Féréopontains âgés de 18 à 25 ans ! Véritable atout, le permis représente souvent une porte d'accès à l'emploi ou à la formation.

Le principe ? La Ville apporte une aide financière à hauteur de 500 € en contrepartie de 35h de travail dans un des services de la municipalité et de l'engagement pris

de passer l'examen de conduite dans une des auto-écoles participant à l'opération. Trois structures de la commune ont répondu favorablement à ce projet : Pilote, Inri's et Alliance. Elles accueillent et accompagnent les jeunes bénéficiaires de cette bourse dans leur parcours à l'obtention du permis de conduire. Double démarche volontaire, la bourse au permis constitue un enjeu financier mais également un enjeu d'insertion sociale et professionnelle. Pour la première session de candidatures, 3 jeunes Féréopontains bénéficient donc

de cette aide. Le dispositif, accessible aux habitants de la commune uniquement, sera reconduit l'année prochaine. Les candidats doivent remplir un dossier de motivation et s'engager à réaliser la contrepartie de travail. Ils doivent par ailleurs être étudiants, en formation ou inscrits à Pôle Emploi et ne pas être inscrits dans une auto-école.

Pour plus d'informations concernant les critères d'éligibilité :

Service Jeunesse / Tél : 01 60 65 20 20



La signature de la convention a eu lieu le lundi 3 décembre en Mairie

Piétons : objectif sécurité



L'espace public, évolue, les habitudes et modes de vie aussi. Certains équipements vieillissent, et le niveau d'exigence en matière de sécurité et de fonctionnalité augmente naturellement. La municipalité multiplie les interventions dans le cadre d'une planification globale pour répondre aux besoins exprimés et anticiper sur les

évolutions connues.

Les derniers mois ont vu plusieurs réalisations dans le cadre de cette politique d'investissement et de sécurité. En voici un inventaire non-exhaustif.

- Pour faciliter la circulation des jeunes élèves quand la lumière du jour fait défaut, un nouvel éclairage a été installé

parc des Bordes afin d'en faciliter la traversée.

- Sur l'avenue de Fontainebleau, les passages piétons à hauteur des carrefours de l'avenue Beauvils et de la rue de Jonville sont mis aux normes PNR, avec franchissement facilité sur les trottoirs.

- Devant la mairie un nouvel accès piéton et voiture est en phase de travaux afin de faciliter et sécuriser l'accès. Le temps d'installer un nouveau portail sécurisé et cet accès sera opérationnel, au plus tard en fin d'année.

- Une demande vieille de 20 ans de la Fondation Poidatz va être exhaussée ! Les trottoirs et le passage piétons seront refaits devant le parking. Dans le même temps un ralentisseur sera installé. Des travaux de l'ordre de 50 K€.

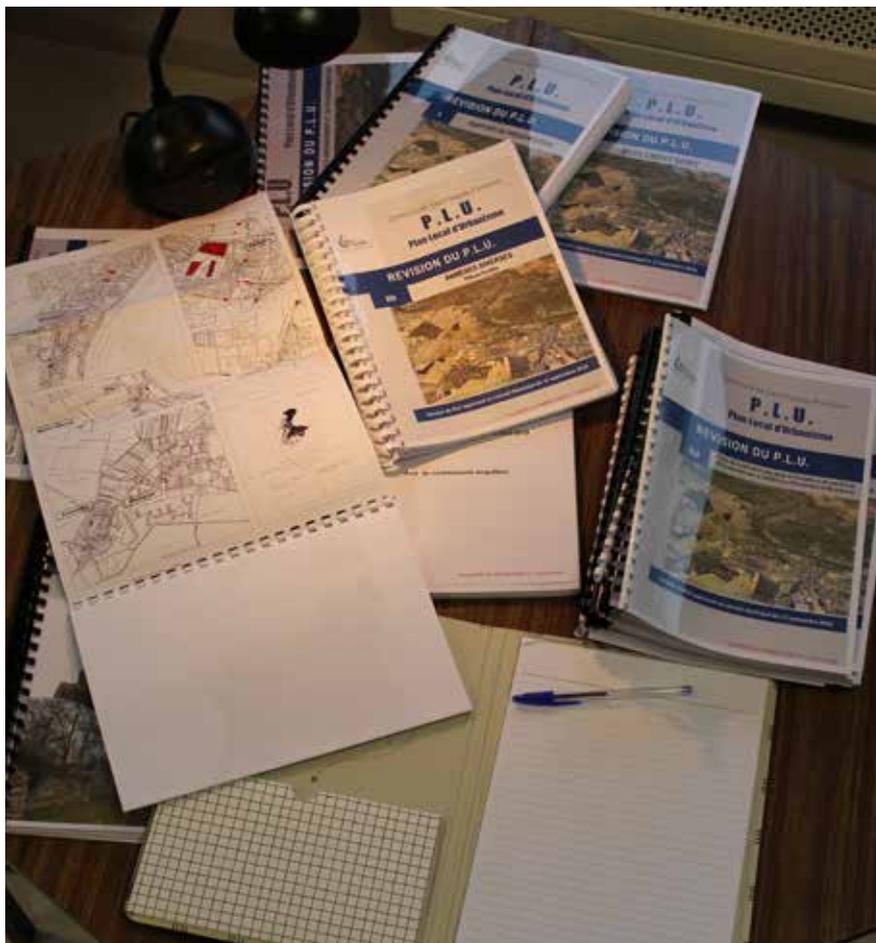
- Sur la totalité de la rue Olivier les trottoirs ont été refaits en enrobé, ainsi que la petite ruelle qui permet de rejoindre l'école. Une réalisation de la société Alpha TP pour un montant de 140 K€

Un PLU opérationnel !

Lancée en janvier 2011 la révision du Plan Local d'Urbanisme touche enfin à son épilogue. Les élus municipaux ont adopté le document final lors de la séance du 17 septembre du Conseil municipal. Un vote qui fait suite à la validation par les instances administratives et la commissaire enquêteur et permettra à plusieurs dossiers structurants de la commune de reprendre leur cours. Avant cette dernière étape de septembre 2018, rappelons les temps forts de cette opération ; l'adoption du PADD en avril 2015, les enquêtes publiques de 2017 et enfin la dernière enquête publique qui s'est achevée en mai de cette année.

L'avis favorable de la commissaire enquêteur qui a ouvert la porte au vote du conseil municipal a pris en compte les remarques des Féréopontains.

On retiendra dans les grandes lignes qui ont dicté l'élaboration de ce document, la volonté de situer le développement économique en entrée de ville et d'assurer une densification de l'habitat et des commerces en cœur de ville afin de supprimer les friches urbaines. Autre point fort, la protection des espaces verts et une forte thématique environnementale qui a pris en compte un bilan écologique global et réaffecte plus de 11 hectares au capital agricole municipal. Au-delà de l'importance de la mise à jour administrative avec entre autres la prise en compte des impératifs de la loi Allure, ce PLU propose un inventaire complémentaire des zones inondables suite aux intempéries de juin 2017 ; inventaire plus précis et plus utile que celui proposé par le PPRI.



Un nouvel avenir pour le cœur de ville

Nouvelle étape dans la requalification annoncée et programmée de l'avenue de Fontainebleau avec le lancement du chantier du 69 de l'avenue, anciens locaux de l'Hôtel de Ville. L'approbation récente du Plan Local d'Urbanisme a permis de lancer ces travaux d'importance qui permettront de restructurer cette partie de l'avenue et de répondre aux différents types de demandes de logements. Première phase, la destruction des anciens bâtiments. Opération qui n'a pas manqué de respecter les parties patrimoniales comme une partie du fronton et un arbre remarquable.

Viendra rapidement le temps de la reconstruction de deux bâtiments conçus avec des axes de circulation douce et des lignes fluides s'intégrant dans l'environnement. Les deux résidences proposeront au total 158 logements collectifs répartis en 93 logements aidés et 65 en accession à la propriété. La livraison des premiers logements est prévue pour le courant de l'année 2021. D'ici là les services municipaux prendront les mesures nécessaires pour limiter au maximum les perturbations engendrées par ce chantier sur la vie quotidienne du quartier.



Aménagement des Quais de Seine Tourisme, patrimoine et... économie

Les berges de la Seine non contentes d'être les frontières de la commune en sont également une des principales composantes. Lieu de vie pour les marinières et habitants de co-teaux, lieu de loisirs pour les randonneurs, cyclistes et pêcheurs, lieu de circulation en certains endroits, lieu de travaux sur la totalité de leur étendue pour maintenir les équilibres.

Jusqu'en janvier 2018, la gestion de ces berges relevait des arbitrages communaux. Aujourd'hui, la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) étant reprise par la Communauté d'Agglomération, les choix d'aménagement font l'objet de discussions entre les 20 collectivités qui la composent. Deux projets aux priorités distinctes pour l'aménagement

des quais devant la friche Henkel et le Centre Culturel municipal, se disputaient les voix des élus ; celui retenu et porté par notre collectivité, met l'accent sur la préservation du patrimoine et prend en compte l'accueil de la « Transibérique », cette voie de randonnée à VTT qui relie la Scandinavie à l'Espagne. Il s'agira donc d'une requalification « à l'identique » qui gardera l'esprit industriel des lieux proposé par le Centre Culturel Les 26 Couleurs. Reconstruction d'un mur en pierres côté fleuve, terre végétale, plantation et cheminements divers côté ville, le projet qui s'étendra sur très exactement 62 mètres, s'élèvera à près de 550 000 euros, financés par la Communauté d'Agglomération. Réalisation de l'ensemble, courant 2019.



Le Cosec double la mise

Rétablir une capacité suffisante d'autofinancement, chercher et trouver des subventions adaptées, lancer une étude professionnelle auprès des utilisateurs, trouver un architecte innovant, et s'appuyer sur une politique résolument tournée vers le sport et la jeunesse, voilà le secret du projet qui permettra de doubler la superficie du COSEC dès la fin de l'année 2019.

LE PROJET

Après les entretiens menés par la société Paysage Sport Conseil, auprès des associations sportives Féréopontaines, après la présentation de ce projet lors de la réunion publique sports et loisirs du 1^{er} février, un bilan des besoins a été dressé. De quoi permettre aux techniciens, et architectes de construire un premier projet prenant en compte les aspirations exprimées par les pratiquants des différentes disciplines. Après plusieurs allers et retours entre la table à dessin de l'architecte, les services des finances et les responsables d'associations, un permis de construire pour une

extension de plus de 3000 m² a été déposée ces dernières semaines. De la même manière, une ligne budgétaire de 1,7 million d'euros a déjà été réservée sur l'exercice 2018. Somme qui sera reportée sur l'exercice 2019 pour couvrir le début des travaux. Appel d'offres, consultation des entreprises, le nouvel équipement grâce à une conception très innovante pourrait être opérationnel dès la rentrée de septembre 2019.

LE CONTENU

De la lumière, des espaces de vie, des tribunes, des vestiaires et des salles dédiées. Telle était la commande, telle sera la livraison. Le Cosec, nouvelle version proposera une deuxième « grande salle » équipée de gradins et en capacité d'accueillir des compétitions de haut niveau. Salle de musculation, de gymnastique et de tennis de table viendront compléter l'ensemble avec un deuxième dojo de 185 mètres carrés. A cela viendront s'ajouter une dizaine de vestiaires et autant de douches et sanitaires

ainsi qu'un club house en espace partagé d'une superficie de 160 mètres carrés avec espace de rangement et sanitaires. Et pour accueillir les sportifs et spectateurs toujours plus nombreux, un nouveau parking de 110 places sera aménagé accessible par la rue Émile Filée.

LA CONCEPTION

Faire rentrer des ronds dans des carrés ! Pas facile, mais là où il y a une volonté il y a un chemin, disait Churchill ! Ce chemin pour faire beaucoup avec peu de moyen, l'équipe municipale l'a trouvé en faisant appel à de nouvelles technologies, de nouveaux concepteurs qui offrent des solutions rapides et d'un coût raisonnable. Si le club house et les nouvelles « petites » salles seront construites de façon traditionnelle, la nouvelle « grande » salle reposera elle sur une nouvelle technique offrant des murs et un toit translucide. Une solution déjà testée avec succès dans d'autres pays européens.



Vues sur le projet d'extension du Cosec, au cœur de l'espace Tettamanti.

Les premiers travaux concernant la revalorisation des équipements sportifs, devraient voir le jour courant printemps 2019.

Coup de neuf à la Base de loisirs

Réinstallée dans le patrimoine municipal, la base de loisirs et ses 26 hectares de nature concentrent toute l'attention de la municipalité. Réorganisation de la gestion du site, animations avec « Seinvestivale » et investissement pour réhabiliter les infrastructures, voilà le trio gagnant de la politique municipale. Un programme ambitieux qui s'étalera sur plusieurs exercices et fera la part belle aux activités de plein air à destination de tous les publics.

Première étape :

Animer les lieux. C'est chose faite depuis deux étés avec le succès de « Seinvestivale ». Une initiative qui va se poursuivre avec une montée en puissance de cet événement et l'accueil de nouveaux événements comme un triathlon, une course pédestre, etc.

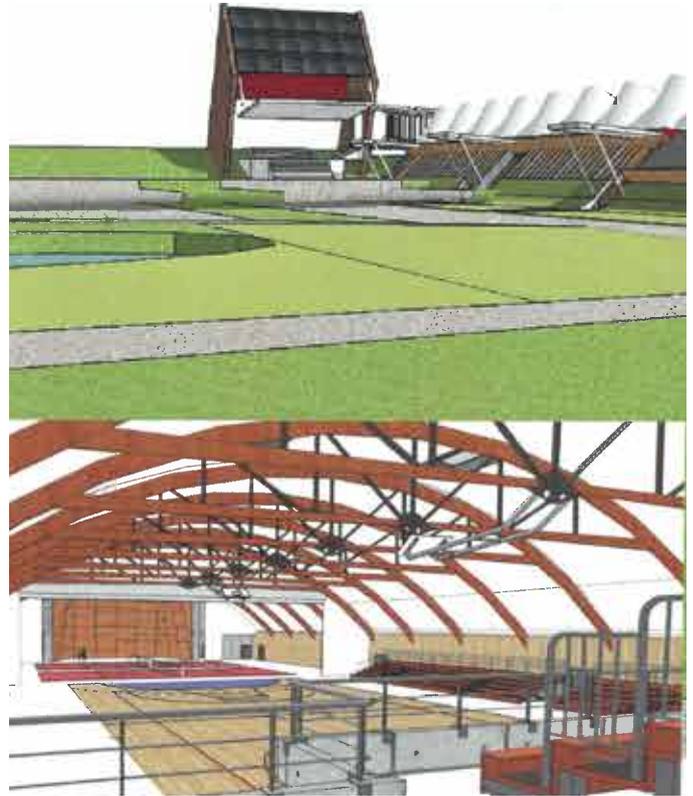
Deuxième étape :

Repenser la Grande Halle, véritable patrimoine municipal qui affiche fièrement son âge et sa conception plaisante mais dépassée. Des travaux à venir dans le courant de l'année 2019 permettront une meilleure isolation ainsi qu'un plus grand confort acoustique. Viendra ensuite la réfection totale des vestiaires pour répondre aux besoins des utilisateurs toujours plus nombreux. Pour ce dernier projet le budget est à hauteur de 500 000 euros faisant l'objet de plusieurs subventions.

Troisième étape :

Doter la base des espaces et équipements capables d'attirer tous les publics. Le sport de plein air et les activités nouvelles seront mis à l'honneur. Escalade, vélos en tous genres, glisse sur l'eau ou à roulettes, parcours sportif et de santé, port miniature pour les enfants, nouveau parking à l'entrée de la base... la liste est déjà longue et pourra s'allonger si les arbitrages budgétaires sont favorables.

Pour faire vivre une base de loisirs riche de tant d'équipements, la municipalité a déjà réorganisé le service amené à la gérer pour répondre au mieux à l'attente des visiteurs et garantir sécurité, propreté et qualité de l'accueil.



Projection de la rénovation de la halle de la base de loisirs comme proposée par le cabinet d'architectes.



Faire battre le cœur de Moulignon

Une collectivité municipale, un collectif d'habitants et une volonté commune ; celle de donner un avenir aux friches du « 383 rue Grande ». Ce site de composition hétérogène comprend des serres anciennes très dégradées, des logements inoccupés, des constructions d'intérêt patrimonial, des espaces verts et des préfabriqués abandonnés. Sans oublier le passage en souterrain du ru de Moulignon.

PROGRAMME COMMUN

Les propositions du collectif peuvent se résumer en quatre points forts ; valorisation patrimoniale, absence de constructions neuves, mise en valeur des espaces verts en accord avec le SAGEA et ouverture du site à tous les publics. Des axes qui majoritairement rejoignent ceux de la collectivité qui prône l'absence de construction et les aménagements indispensables pour faire

face aux problèmes de crues. Des vues partagées qui permettent aux deux entités de travailler en bonne entente pour faire avancer ce projet.

- L'installation d'un gîte tenu par des représentants de Saint-Jacques-de-Compostelle avec à terme, un second gîte intégrant les 7 logements restants, avec mutualisation de l'espace extérieur comprenant une cour gravillonnée.

- Une partie de la grange est présente pour l'accueil d'une AMAP, l'autre serait réservée au stockage du matériel nécessaire à la gestion des épisodes d'inondations.

- Les serres doivent être réhabilitées. Un projet de reconversion en site pédagogique ou conservatoire reste à préciser.

- Les espaces restant devraient être aménagés en parc urbain intégrant

une aire de jeux pour les enfants, un espace pour boulistes et une mise à l'air libre du ru en accord avec le SAGEA.

DÉROULÉ DES OPÉRATIONS

C'est sur cette base de travail, que la commune et le collectif d'habitants ont répondu à l'appel à projets porté par le Parc Naturel Régional du Gâtinais. Reste maintenant à affiner l'ensemble, trouver les financements et définir plus précisément chaque phase. Mais les planètes semblent alignées et le cœur de Moulignon, grâce à cette transplantation d'envie et de projet, devrait battre pour de longues années encore.



Une étape sur la route de Compostelle

Dire c'est bien, faire c'est mieux. Bien mieux même pour une équipe municipale qui tient ses engagements, quand d'autres se sont contentés de faire des promesses. Depuis bientôt cinq ans les Féréopontains ont pu constater chaque jour la différence entre deux conceptions de la politique, deux approches de la gestion de l'argent public.

Un exemple qui parle pour tous les dossiers, les oubliés, les enterrés, les promis, les abandonnés, les délaissés : celui du gîte pour les pèlerins de Compostelle qui vient d'être inauguré au 383 rue Grande. Un équipement simple, mais parfaitement adapté à la demande des habitants du secteur, comme des randonneurs. Écoute des souhaits des habitants, prise en compte d'une réalité environnementale, investissement de l'argent public, recherche de partenaires

pour mutualiser les énergies et les moyens. La recette est simple encore faut-il une vraie volonté politique pour que la recette prenne. Il n'a fallu au final qu'un peu de bon sens et des finances municipales remises d'aplomb, pour mener à terme ce beau projet (gîte accueil des pèlerins). Un outil de développement touristique auquel viendront s'ajouter les pistes VTT de la « Transibérique », une base de loisirs dotée de nouveaux équipements, des espaces verts ouverts à la randonnée, des bords de Seine accueillant... On regrettera le retard pris sur tous ces dossiers par la précédente équipe municipale pourtant emmenée par le premier vice-président de l'assemblée départementale, en charge... du tourisme. Les cordonniers sont définitivement les plus mal chaussés.





STAGE MEETING

Samedi 24 novembre, les élèves du Collège François Villon ont pu rencontrer les entreprises locales et les services de la municipalité proposant des stages de découverte en entreprise. Stage prévu dans le cursus scolaire de fin de collège, une trentaine de stages étaient encore proposés, une occasion donnée de discuter directement avec les recruteurs.

BARBECUE FRPA

Rendez-vous incontournables de l'été, les fêtes au Foyer des Heures Claires. Pour la fête du mois d'août, plus de 120 personnes étaient présentes pour participer au déjeuner ainsi qu'aux jeux et animations de l'après-midi. Le Maire et l'équipe municipale n'ont pas manqué de rendre visite aux convives et partager quelques parties avec eux.



ACCESSIBILITÉ

Accompagnés par les agents et les élus en charge des questions liées à la mobilité des personnes en situation de handicap, plusieurs féréopontains ont participé à un parcours dans Saint-Fargeau-Ponhierry. L'objectif était de s'assurer du bon usage des aménagements mis en place ces dernières années pour l'amélioration des déplacements des personnes à mobilité réduite mais aussi d'affiner la réflexion sur les projets en cours. Un grand merci aux participants !



GOSPEL

Chaque année, pour la Journée Alzheimer, les maisons de retraite Korian de Seine-et-Marne se mobilisent pour rendre hommage aux personnes touchées par cette maladie. Cette année, les 26 Couleurs ont ouvert leurs portes pour les accueillir. Les productions Artketeep ont mobilisé plus de 50 artistes autour d'une nuit de la Soul et du Gospel. Master Class et concerts pour une soirée festive et émouvante. Les bénéfices récoltés ont été reversés à France Alzheimer 77, pour financer des actions auprès des malades et des aidants.

**SENIORS EN VACANCES**

Début septembre après la cohue des « aoutiens », les aînés de la commune ont pris la direction de l'île d'Oléron. Au programme: randonnée, visites et dégustation de fruits de mer. Sans oublier la bonne humeur et la convivialité. Une première pour la collectivité : proposer des séjours pour les seniors à des tarifs très concurrentiels. Une politique de lutte contre l'isolement de nos aînés et de densification de l'offre loisirs. Un nouveau séjour est d'ores et déjà prévu pour le mois de mars, direction la Normandie !

**OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE**

Septembre un mois riche en animations et rendez-vous de tous genres. Parmi ceux-ci le lancement de la saison culturelle. Un moment fort de la vie Féréopontaine qui permet à chacun de découvrir le vaste choix de rendez-vous culturels et de faire son marché pour l'année à venir.

**FORUM DES ASSOCIATIONS**

Rendez-vous incontournable de la rentrée, le « Forum des Assos » a une nouvelle fois réuni les foules en ce premier samedi de septembre. Découverte des activités, inscriptions, rencontres, échanges, démonstrations... la journée est passée trop vite pour profiter de la richesse de l'offre associative sur la ville.

LE CENTENAIRE EXPLIQUE AUX ENFANTS

Dans le cadre des célébrations de l'armistice du Centenaire, les élèves des écoles de la ville ont été accueillis à l'Espace Culturel Les 26 Couleurs. Au programme, visite de l'exposition sur les « Poilus » élaborée par le groupe « Archives et patrimoine » composé de bénévoles passionnés et ateliers manuels de création autour des patronymes de nos « poilus ». Des réalisations superbes donnant lieux à des temps d'échanges enrichissants pour les plus jeunes d'entre nous.

**RÉUNION PUBLIQUE ENVIRONNEMENT**

Nouveau volet des réunions de bilan de mandat avec les Féréopontains. Les administrés étaient conviés à faire le point avec les élus sur les évolutions environnementales de la collectivité : espaces verts, terres agricoles, berges de Seine, sentes et liaisons douces... De nombreuses réponses apportées aux questions posées. Des projets d'aménagements du Parc Sachot à l'amélioration du cadre de vie, tous les sujets ont été abordés.

**LA FÉRÉOPONTAINE S'INSCRIT DANS LE CALENDRIER**

C'est désormais un rendez-vous incontournable pour les amateurs de course à pied. La Féréopontaine a trouvé sa place dans le calendrier comme un rendez-vous sympathique et convivial de la rentrée. Une nouvelle fois des dizaines de coureurs et coureuses à pied, sont venues s'affronter sur le parcours champêtre de l'épreuve.



CAFÉ DU MAIRE

Samedi 24 novembre, le Maire et l'équipe municipale avaient donné rendez-vous aux férépontains dans un café de la commune. L'occasion de discuter autour d'un petit déjeuner dans un cadre inhabituel. Des temps d'échange importants avec la population avec toujours des réponses aux questions posées.



NOUVEAU MÉDECIN AU CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

La municipalité a multiplié les efforts d'investissement et de fonctionnement au Centre Municipal de Santé comme à la Maison Libérale pour assurer une offre de soins conséquente. Des efforts ont également été consentis pour recruter du personnel pour faire vivre les structures. Récemment un nouveau médecin a été installé au Centre municipal. Bienvenue à lui.



HALLOWEEN, TOUJOURS PLUS FORT !

La soirée de la Peur !

Ça on connaît et ça fonctionne toujours. Une nouvelle fois, les animateurs de la ville ont proposé avec et pour les jeunes une grande fête pour Halloween avec le grand frisson comme ligne directrice. Un travail de plusieurs mois pour une réalisation toujours aussi festive et accessible à tous.

Des tout petits jusqu'aux ados et même à leurs parents, il y avait de quoi en profiter toute la soirée.

Nouveauté cette année, un frisson supplémentaire avec un ciné nocturne et en plein air avec la projection du film « Ça » dans le parc Sachot ! Un succès qui a fait l'unanimité avec pas loin de 2000 participants !

TELETHON

3 jours d'animations pour récolter le maximum de dons. Au programme, spectacle, match d'impro, rando nocturne, marche nordique, tournoi de pétanque, baptêmes de plongée, lâcher de ballons, Just Dance party, concert...Et bien d'autres animations. Une belle organisation qui a su mobilisée les acteurs locaux (associations, municipalité) pour une cause nationale qui nous concerne tous.



SEMAINE POUR L'EMPLOI

Dans le cadre de la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, la municipalité a souhaité prendre part à cet événement aux côtés de Seine et Marne Emploi Handicap et Cap Emploi 77. C'est ainsi que la Mairie a pu accueillir Ambre au sein de l'équipe d'accueil de l'Hôtel de Ville et Manuel au secrétariat du Cabinet et au service social pour une semaine de stage de découverte en milieu professionnel.



COLIS DE NOËL ET SPECTACLE

Salle comble pour ce début des festivités de Noël au FRPA. Spectacle de magie avec les enfants du Conseil Municipal des Jeunes Elus suivi d'un goûter, et de la traditionnelle remise des colis de Noël. Un moment toujours très apprécié par tous qui débute la période des fêtes de Noël.



UN NOËL VRAIMENT MAGIQUE !

Presque 1000 personnes pour cette belle journée à l'occasion de Noël Magique 2018. Des animations pour tous : séances de cinéma, manège, photos avec le Père Noël, concert, ateliers de création et une participation toujours très active des écoles de la commune avec un concours d'œuvres artistiques réalisées par les enfants ! Un spectacle pyrotechnique est venu clore cette journée de festivités marquant avec succès la fin de l'année sur la commune !



DONS DU SANG

Une médaille de la Ville pour l'association des donneurs de sang ! A l'occasion de la passation de pouvoir entre les deux présidents, où Alain Lucas, adjoint à la sécurité, a cédé sa place après 27 années de bons et loyaux services à Daniel Durst. On souhaite une longue vie à cette association plus que dynamique, aujourd'hui classée parmi les trois plus actives du département et détentrice du trophée des 3 cœurs. Bravo à eux et bravo à vous.

FRESQUE DÉCORATIVE

Depuis quelques semaines, le centre de Ponthierry a vu l'apparition d'une réalisation remarquable. Une fresque de 15 mètres sur 5 a pris place sur un des murs du parking situé au bas de l'Avenue Beau-fils. Un travail d'embellissement de l'espace qui ne passe pas inaperçu. Stéphane Van 'T Veer, artiste résidant de Saint-Mam-mès, s'est vu confier la réalisation de ce projet proposé par Daniel Brincat, élu au Conseil Municipal. Une revalorisation de cet espace était nécessaire pour ce mur, trop souvent sujet au tag et aux dégradations en tout genre. Certains commerçants de l'avenue Beau-fils et de la rue Isidore Leroy ont participé à la réalisation de cette fresque, qui contribue à l'amélioration du cadre de vie.

Ainsi, merci à la boucherie de la Gare, au café le Mistral, à l'agence Un monde de voyage, au restaurant la Casa Presto, au restaurant l'Asie de l'est, et au Tabac de la gare.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Une cérémonie particulière cette année qui marquait le centenaire de l'armistice de la première Guerre Mondiale. 100 ans qui nous rappellent de continuer le travail de mémoire nécessaire à l'évolution et à l'éducation des nouvelles générations.

SEMAINE DU JEU MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Une semaine d'activités à la Maison de la Petite Enfance, ouverte à l'occasion de cette semaine nationale à tous les parents. Des temps de jeu et de partage entre enfants, parents et personnel de la structure. De nombreuses activités étaient ainsi présentées afin de découvrir de la meilleure des façons le quotidien des enfants.



PAVOISEMENT DES ECOLES

L'ensemble des écoles de la commune a participé aux cérémonies de pavoisements des écoles. L'occasion de rappeler les principes de laïcité aux enfants de la collectivité et de leur permettre de s'investir en participant à ces célébrations. Lectures de textes et chants ont rythmé ces temps forts.



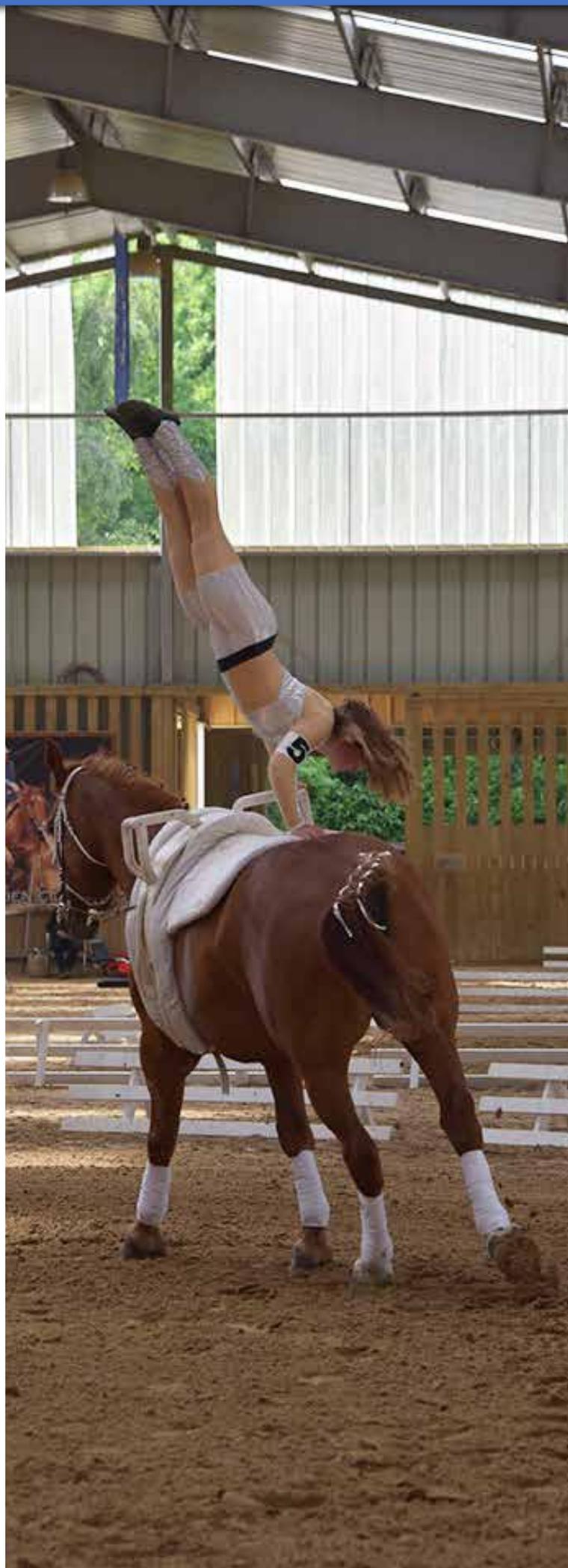
Des années passées à monter à cheval au club voisin de Cesson, les mêmes années passées à pratiquer la gymnastique au sein de l'association L'Avenir de Ponthierry... Les deux passions de Nina Boisneau, élevée dans une famille sportive des Lacs de la Guiche, ont fini par se retrouver au sein d'une belle discipline sportive : la voltige équestre.

Depuis quatre ans maintenant cette jeune fille de 19 ans, en études de

STAPS à Orsay, pratique donc la gymnastique à cheval ! Avec une certaine réussite puisqu'elle a décroché la médaille d'or en Équipe Club 1 lors des derniers championnats de France d'équitation qui se sont tenus en juillet à La Motte Beuvron.

Lors des épreuves en équipe, Nina a su faire valoir sa maîtrise dans ses deux disciplines originelles. « La souplesse, la condition physique, une bonne musculature et de bons abdominaux sont indispensables, » souligne la jeune sportive. Indispensables mais pas suffisants, la confiance dans le partenaire équestre joue aussi beaucoup. « On ne peut faire de la voltige que si l'on a une totale confiance en son cheval, si on a atteint un vrai niveau de complicité, trouvé le bon rythme et harmonisé nos cadences. » Un long travail de dressage et d'entraînement que Nina pratique désormais au Poney Club de Suresnes.

Cette médaille d'or au niveau national par équipe ouvre de nouveaux horizons à la championne féréopontaine. « Je suis en train de dresser un cheval d'obstacle que ma mère m'a confié. Ce sera long mais j'espère bien pouvoir m'aligner dans les épreuves nationales amateurs dès l'année prochaine. » Un nouveau défi dont nous aurons sans doute l'occasion de reparler lors de la reprise de la saison en mars 2019. D'ici là, Nina poursuivra ses études, son entraînement équestre, ses cours de gymnastique et la course à pied pour travailler le souffle, un quotidien bien rempli. Ceux qui ont participé à la course pédestre la « Féréopontaine » il y a quelques semaines ont pu la croiser sur l'épreuve de 6 kilomètres. Le sport une passion.



HENRI CHAUDEY

Henri Chaudey est né le 27 mai 1891 à Joinville-le-Pont. Il fait une carrière militaire en tant qu'engagé volontaire à partir de 1909 pour le 85e régiment d'infanterie. Réintégré lors de la mobilisation générale, il est nommé sergent-major le 28 février 1915. Au cours de la bataille de Vauquois, il est « tué à l'ennemi » le 1er mars 1915. Il a reçu la médaille militaire et la croix de guerre.

Ce soldat a vécu à Moulignon où vivent toujours ses descendants. Sa fille a vécu centenaire, elle est inhumée au cimetière de Moulignon.

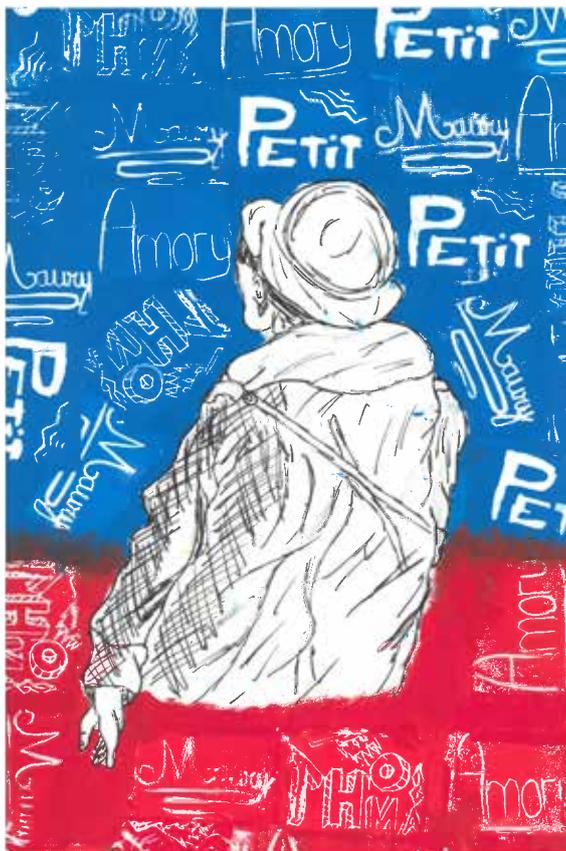
OMER THURET

Omer Thuret est né le 1er juillet 1891 à Saint-Fargeau, employé de commerce à Paris, il vivait dans le 10e arrondissement. Appartenant au 4e bataillon de chasseurs, il est porté disparu le 20 août 1914 au combat de Morhange pendant la bataille de Lorraine.

Le 4e bataillon de chasseurs s'est illustré en couvrant la retraite des troupes le 20 août à Morhange pendant cinq longues heures, sous le commandement du sous-lieutenant Curières de Castelnau face à un « ennemi nombreux soutenu par une artillerie puissante abondamment pourvue de munitions. Les poitrines des braves chasseurs le contiennent cependant. » (Historique du 4e bataillon de chasseurs à pied pendant la guerre 1914-1918, Imprimerie Berger-Levrault, 1920)

INAUGURATIONS

Samedi 24 novembre, inaugurations au nom de nos « poilus ». Une nouvelle impasse à Saint-Fargeau porte désormais le nom d'Omer Thuret, et la salle des Communs de Moulignon se nomme maintenant Henri Chaudey. 2 lieux nommés en mémoire de deux de nos « Poilus ». Un choix pris dans le cadre des célébrations de l'armistice de la Première Guerre Mondiale.



VISITES ET ATELIERS

Durant tout le mois de novembre, les écoles de la commune ont été invitées à participer aux ateliers et visites mis en place par la commune et par le groupe de bénévoles Archives et Patrimoine. Un travail de recherche de plusieurs mois expliqué aux enfants avec l'objectif de les sensibiliser à l'histoire de notre pays.

Ci-contre, une des réalisations faites par les enfants dans le cadre d'ateliers manuels.





EUGÈNE MOUSSELLE

Eugène Mousselle est né le 10 mai 1883 à Saint-Fargeau. Son père tenait une entreprise de maçonnerie à Ponthierry.

Incorporé au régiment d'infanterie de Melun le 03 août 1914, il suit une formation dans le Tarn avant de monter au front (31^e régiment d'infanterie). Il participe à plusieurs batailles dont celle de Vauquois, où il perdit son ami Lelièvre. Le village de Vauquois dans la Meuse a été le lieu d'une terrible guerre de position. Environ 14 000 soldats y ont perdu la vie.

Une abondante correspondance a été retrouvée par sa petite-nièce Mireille Gay. Les échanges entre le soldat et son épouse sont empreints de tendresse et regorgent d'anecdotes sur la vie au Front. En voici un extrait daté du 14 mars 1915 :

« Ma chère Clarisse,

Je continue à t'écrire dans ma tranchée. (...) Je n'ai pas eu trop chaud cette nuit mais j'ai dormi un peu. Je n'étais de garde qu'une heure et il y a eu une forte canonnade dans le milieu de la nuit, c'est épouvantable le bruit que cela

fait (...) Embrasse bien toute la famille, un gros baiser pour mes petits mignons, pour toi ma petite femme je t'embrasse bien tendrement et de tout cœur.

Mousselle »

Ses écrits décrivent l'intensité des conflits, les privations et l'épuisement physique des soldats, tout en cherchant toujours à rassurer sa famille : « ma santé est toujours bonne », « ne vous tourmentez pas ».

Affecté comme maçon à l'aménagement des galeries, il se réjouit d'obtenir un poste de téléphoniste ; se croyant ainsi moins exposé. Il est malheureusement tué à son retour de permission à Bouchavesnes (à côté de Péronne) le 9 octobre 1916. Ce village avait une importance stratégique pour le ravitaillement des troupes allemandes lors de la bataille de la Somme.

« La voix de mon clocher », bulletin paroissial de Moulignon de décembre 1916 relate le service solennel célébré à Ponthierry en son honneur :

« (...) Vous souvient-il ? La bataille de la Somme est engagée. Le ciel est ébranlé d'un fracas d'enfer. Hélas ! les rayons étincelants de la victoire se réfléchissent sur un fond pourpre : c'est le sang de nos soldats qui a coulé ! et voilà que nous apprenons la mort au champ d'honneur de plusieurs des nôtres ; liste trop longue, qui se termine sur le nom d'Eugène Mousselle, de la classe 1903, cité à l'ordre de la Division, décoré de la croix de guerre, (...) laissant sous le toit aimé de ses parents, une épouse éplorée et deux charmants orphelins. (...) »



- SPORT
- SPECTACLES
- ANIMATIONS
- MUNICIPAL
- SOCIAL/SANTÉ

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 DECEMBRE

Tournoi de foot en salle
COSEC

DIMANCHE 23 DECEMBRE

NOËL AU MARCHÉ

Animations et dégustation

MERCREDI 9 JANVIER

14h30 – Les 26 Couleurs

Projection d'un film – Captation du concert d'Amélie Saadia qui chante Barbara

Projection réservée aux seniors de la commune.

Entrée libre mais réservation obligatoire au 01 60 65 78 98

MERCREDI 16 JANVIER 2019

L'heure du conte

10h30 - 15h30

Espace pédagogique les 26 Couleurs

Inscriptions : 01 64 81 26 66

SAMEDI 19 JANVIER 2019

Brocante jeunes

13h - 18h

Salle de motricité

SAMEDI 19 JANVIER 2019

Nuit de la lecture

Bibliothèque

DIMANCHE 20 JANVIER 2019

Tournoi de futsal : district seine et marnes

Salle A du COSEC :

VENDREDI 25 JANVIER 2019

Vœux du Maire à la population

COSEC

A partir de 19h.

SAMEDI 26 JANVIER 2019

Spectacle La Caramelita

20h30 - Les 26 Couleurs

Réservation : 01 64 81 26 66

MERCREDI 6 FEVRIER

Thé dansant

14h00 – Les 26 Couleurs

Après-midi festive offerte aux seniors de 70 ans et plus de la commune

Spectacle musical suivi d'un thé dansant.

Réservation obligatoire au Tél. : 01 60 65 78 98

SAMEDI 9 FEVRIER 2019

Humour : Elodie POUX

«Le syndrome du Playmobil»

20h30 - Les 26 Couleurs

Réservation : 01 64 81 26 66

MERCREDI 13 FEVRIER 2019

L'heure du conte

10h30 - 15h30

Espace pédagogique les 26 Couleurs

Inscriptions : 01 64 81 26 66

SAMEDI 16 FEVRIER 2019

Théâtre : Les trois mousquetaires

20h30 - Les 26 Couleurs

Réservation : 01 64 81 26 66

SAMEDI 23 et DIMANCHE 24 février

Tournoi de futsal - football US Ponthierry

Salle A du COSEC

SAMEDI 9 MARS

Ma Ville a du Talent – Audition

Salle Friesé à partir de 10h

(Encart spécial)

SAMEDI 16 MARS 2019

Concert : Joanne MCIVER

20h30 - Les 26 Couleurs

Réservation : 01 64 81 26 66

DU 17 AU 24 MARS 2019

SEJOUR POUR LES SENIORS - Manoir de la Canche

Nombreuses excursions (Cap Blanc Nez, Cap Gris Nez, baie de Somme, journée à Bruges avec balade en bateau, visite d'une mine)

Tarifs plein : 483 € - Tarif réduit : 323 €, en pension complète, toutes excursions comprises, base chambre double

Renseignements et réservation au Tél. : 01 60 65 78 98

MERCREDI 27 MARS 2019

Thé dansant

14h00 – Les 26 Couleurs

Après-midi festive offerte aux seniors de 70 ans et plus de la commune

Spectacle musical suivi d'un thé dansant.

Réservation obligatoire au Tél. : 01 60 65 78 98



Vous êtes chanteur, danseur, humoriste, imitateur, magicien, sosie ?

Participez à Ma Ville a du Talent

Saint-Fargeau-Ponthierry accueille le premier concours inter-villes national de talents dans trois catégories (danse, chant et catégorie libre ouverte à tous les talents et à tous les âges).

Le meilleur talent représentera la Ville pour la Finale sur Paris.

Inscriptions : formulaire à remplir sur

www.mavilleadutalent.com

OU envoyez un lien vidéo de votre talent (ou un fichier mp3) avec photo et coordonnées à : casting@mavilleadutalent.com

Castings : si votre candidature est retenue, vous pourrez participer aux auditions le samedi 9 mars 2019

Vous rejoindrez peut-être les 10 meilleurs Talents de la ville qui se produiront en public lors du Grand Show le 11 mai 2019 à l'Espace Culturel Les 26 Couleurs.

PROGRAMME CINÉMA...

VENDREDI 21 DÉCEMBRE

18h30 : Casse-noisette et les quatre royaumes
20h45 : Dans l'ombre de Mary : La promesse de Walt Disney

SAMEDI 22 DÉCEMBRE

14h30 : Toy Story
18h30 : Robin des Bois
20h45 : Un homme pressé

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE

11h : Toy story
14h30 : Robin des Bois
17h : Un homme pressé

MERCREDI 26 DÉCEMBRE

14h30 : Fantasia
18h30 : Amanda

JEUDI 27 DÉCEMBRE

14h30 : Félics
18h30 : Casse-noisette et les quatre royaumes
20h45 : My fair lady (VO) – Débat

VENDREDI 28 DÉCEMBRE

14h30 : Mauvaises herbes
18h30 : Amanda
20h45 : Casse-noisette et les quatre royaumes

SAMEDI 29 DÉCEMBRE

14h30 : Casse-noisette et les quatre royaumes
18h30 : Mauvaises herbes
20h45 : Amanda

DIMANCHE 30 DÉCEMBRE

11h : Casse-noisette et les quatre royaumes
14h30 : Mauvaises herbes
17h : Dans l'ombre de Mary : La promesse de Walt Disney

MERCREDI 2 JANVIER

14h30 : Ratatouille
18h30 : Les chatouilles

JEUDI 3 JANVIER

14h30 : Au royaume des singes

18h30 : Félics
20h45 : Lola et ses frères

VENDREDI 4 JANVIER

14h30 : Lola et ses frères
18h30 : Les aristochats
20h45 : Les chatouilles

SAMEDI 5 JANVIER

14h30 : Fantasia
18h30 : Les chatouilles
20h45 : Ratatouille

DIMANCHE 6 JANVIER

11h : Les aristochats
14h30 : Le retour de Mary Poppins
17h : Sauver ou périr

MARDI 8 JANVIER

18h30 : Lola et ses frères
20h45 : Sauver ou périr



Repas des seniors de 2017

INSCRIPTION AU THÉ DANSANT

- Madame :
- Monsieur :
- Adresse :
- Prend part au spectacle seul oui non
- Prend part au spectacle et à l'apéritif dansant oui non
- Seniors de la commune de plus de 70 ans
- Seniors de la commune de moins de 70 ans X 15,40 € = €
- Souhaite(nt) bénéficier d'un transport en car pour se rendre aux 26 Couleurs : oui non

Bulletin à remplir et à déposer **avant le 15 janvier 2019**
aux « Heures Claires » - 15, rue des Près - 77310 Saint-Fargeau-Ponthierry
Renseignements au : 01 60 65 78 98

Naissances

03/04 : MESSEANT Ilann, Bruno, Didier	12/05 : BETTINGER Kacie, Soizic, Nathalie	03/08 : BARBIER Nathan
04/04 : LEITAO Louna	12/05 : MEDEIROS Gabin, Pierre, Manuel	18/08 : ABI-NADER Jules, Jean, Elias
01/04 : RAMANANJARA Isaïah	20/05 : DAICHE Ilafé	30/08 : VENEZIANI Alicia, Anne
14/04 : MAOULIDA Tayeb-Adil	18/05 : AKLI Younes	20/08 : TILLIER Anouck, Denise, Marie
11/04 : DAGHOUI Anis	28/05 : ESSOUIDI Youness	
12/04 : JACOB DA SILVA Théo	12/06 : LE GUELLANFF Noéline, Émilie, Céline	07/09 : MOITEIRO SIMOES Camília
12/04 : DOUMA Haroun, Mikâïl	05/06 : BOULET Lise, Isabelle, Sophie	13/09 : CACAN Mirza
14/04 : MULOLO KACHITO Joachim	25/06 : BELKHIR Meryem	28/09 : REVELIN Ethan, Jean
23/04 : DEIANA Auguste	20/06 : HAMZIC Loham, Aleks	25/09 : ELLUL Mila
22/04 : MARCHAND Antonin	05/07 : PEIXOTO Matéo, José	06/10 : TEMRI Haron, Charef, Abdelmoujib
22/04 : MARCHAND Noé	09/07 : ROYON Mia, Guylaine, Valérie	08/10 : BARI Yanis
18/04 : LEJEUNE REBOURG Jade, Laurence, Pascale	16/07 : ABRAHAM Oumar, Adébowalé	05/10 : THIBAUD Anna, Catherine
20/04 : ILIC Sacha	16/07 : GAGNER Kingsley, Thomas	08/10 : BELOT Mike, José
26/04 : MELLAH Younès	18/07 : MEUNIER Robin, Johann	15/10 : CIRET Erine, Martine, Nicole
03/05 : NICOLAS Julia, Léa	24/07 : BATIN David, Vasile	15/10 : HUET Méliã, Maëlys
19/05 : ZAZAA Inès	26/07 : ANDRADE Naomie	31/10 : GRONNIER Axel, Wyatt
16/05 : ODEÏDE Garance	27/07 : DIAWARA Daouda	27/10 : MOULIA Eléna
	28/07 : TSHIMBALANGA Janah, Hidaya	28/10 : PASCUAL Haélya

Décès

03/04 : BISCARO née VALAT Thérèse, Émilie	Thérèse	Maria
06/04 : MADRANGE Christian, Luc, Edmond	16/06 : CHENET née DEBOFLE Geneviève, Augustine, Antoinette	01/09 : DELUGEARD née VOLLAND Marie, Hélène
14/04 : LATAPIE Josette	19/06 : MOIZEAU Florent	05/09 : LORMAIL née HEBRARD Madeleine, Noélie
15/04 : ILOO LOFUMBUA Jean, Robert	27/06 : BUYASSE Alain	16/09 : BOUTHIER Raoul, Albert
16/04 : DREYER Pierre, Ernest	30/06 : COCULET Claude, Ernest	18/09 : OLLÉON Marie, Jeanne
16/04 : VINCENTI Jean-Claude, Georges	30/06 : COELHO DE MACEDO Antonio	20/09 : GAVALDA née MONTINTIN Monique, Henriette
23/04 : BARON née GRITTI Lucienne, Louise, Lucie	30/06 : QUINTON née COURTELLEMONT Simone, Marie, Augustine	26/09 : BASCUNANA née HALBERT Lucette
25/04 : CANIOT née BRUNET Simonne, Marie	07/07/2018 : PINARD née CHAPAT Ginette, Rose	30/09 : DESSIENNE Jacques, Louis, Clément
28/04 : LUCCHIARI née MIGLIORIN Nerina	08/07/2018 : NOBLET Solange, Eugénie, Sidonie	
02/05 : BENOIT née NÈGRE Marcelle, Hélène	12/07/2018 : OUTHIER née BOUILLET Claudine, Thérèse	01/10 : SOUDAY née MONARD Jeanne, Marie
02/05 : GONÇALVES MARTINS GASPAS Manuel, Henrique	14/07/2018 : HAULET-AVRIL née BISCHOF Jeannine	02/10 : GANDOIN née FABO Micheline
02/05 : RIBAUT Nicole, Hélène, Thérèse, Solange	14/07/2018 : LINISE Yves, Adrien	03/10 : ANDRÉ née LE BRAS Elise, Marie
09/05 : HERY Jacques, Pierre, Edouard, Jean	22/07/2018 : HARDY née MOREAU Josette, Charlotte	03/10 : FAU Jean-Jacques
11/05 : MAZZUCCO Roxane, Andréanne, Gisèle	24/07/2018 : VANDEWALLE Madeleine, Julia	06/10 : PRINCEP-ROSA née JOLY Anne-Marie, Chantal
13/05 : CARNEVILLIERS Pierre	29/07/2018 : HUET née DE DEMO Régina	07/10 : MAGNY née PASQUET Monique, Joséphe, Marie, Laurence
20/05 : GOIN Bernard, Albert, Lucien	30/07/2018 : AKERMI née NASRALLAH Zaâra	09/10 : PIDRON René, Pierre, Clément
21/05 : THOMMERET Jean, André, Pierre	01/08 : GAUTIER Lucien, Henri	16/10 : BÉGUET Robert, Lucien
29/05 : PERRAULT née TERRASSON Denise, Jeanne	18/08 : JAILLARD née VERCHERE Chantal	19/10 : BRAYELLE née LE BRETON Jeanne, Louise, Céline
31/05 : HENRY Françoise, Raymonde, Paule	19/08 : ZAMARRENO née AUGUSTO Joaquina	22/10 : JACOB née HAEGY Jeanne, Yvonne
03/06 : DAUMAS née GAUQUELIN Jeanne, Clémentine, Marie	22/08 : JUDITH Hervé, Louis, François	28/10 : SIRANTOINE Alain, Maurice
06/06 : PRINCEP-ROSA Manuel	27/08 : CARRIÈRE Gratien, Antonin, Adrien	
09/06 : DAVAL née LALLEMAND Jeanne	30/08 : FRITSCH Alain	
10/06 : BOILEAU Maryse, Marie-Odile, Marguerite	31/08 : JARRY née NOGUET Jacqueline, Pierrette,	
16/06 : CANONGE née CZEKANSKI Marie,		

Mariages / PACS

Mariages :	18/08 : Amaury COURDRIET et Elodie PORTIER	11/05 : BORRAS Anastasia et LHOSPICE Sylvain
05/05 : Fabien TOROSANI et Isabelle LOUREIRO	01/09 : RIBÉROU Evelynne et BEAUVIRONNOIS Laurent	19/05 : ADAM Ségolène et MATOS Fernando
05/05 : Suzan RABOT et Gladys BALON	04/09 : POMMEREAU Cécile et DA SILVA Daniel	15/06 : LAURENTI Magali et SPEICHER Denis
19/05 : Romain LAUNAY et Hélène TEA	08/09 : ROHAUT Véronique et MORIZET Jean-François	18/06 : MARION Ophélie et MESTRE GUILLAUME
02/06 : Johan DABADIE et Sandra RICCI	15/09 : NOËL Véronique et LAVAUD Frédéric	02/07 : Alexandra MARCEL et Audrick THOMAS
02/06 : Philippe RIBAUT et Nolwenn PORCHER	15/09 : DUTRON Virginie et LE CORRE Philippe	10/07 : Anissa LATTEUX-LOUÛPRE et Ibrahima SENE
09/06 : Nicolas SABACA et Emilie GIRAUD	29/09 : CUZIN Marie et GONCALVES Amandine	07/09 : Elsa DELANNAY et Claude DUVERNE
09/06 : Damien DERNELLE et Elodie LAMOTTE	27/10 : RAMAMURTHY Diviya et S.NADANE Edmond	15/09 : ARGILLA Marion et Quentin ARLAUX
16/06 : Julien LEMAIRE et Christele NOËL	PACS :	28/09 : REINHARD Laetitia et TANTIN Emeric
16/06 : Quentin VALVERDE et Aurélie GUYARD	10/04 : DROUET Pascal et Michelle RIGAS	10/10 : CHATILLON Émilie et COUTELLIER Eric
07/07 : PRAT Adeline et ROUSSEAU Olivier	19/04 : JASON Matthieu et PAYSANT Sandie	20/10 : COULANGE Morgane et JOURDI Alexandre
27/07 : BOUDJELLOUL Samia et MENA ORTIZ Erwin	05/05 : LEPIERRE Fanny et ROCA Romain	
28/07 : ABOUD Sarah et BEN IDDER Fadil		
28/07 : MARCHAND Carole et PILLARD Michaël		

Stop aux démarches frauduleuses !

Depuis quelques temps, une recrudescence de vols causés par du démarchage à domicile est à noter sur la commune touchant plus particulièrement les personnes âgées, des victimes vulnérables.

Afin de tenter de ne plus subir de telles intrusions et agressions, nous vous conseillons de rester vigilants et de ne pas laisser entrer systématiquement chez vous n'importe qui. Vous n'avez aucune obligation d'ouvrir votre porte sans être sûrs de la vraie nature de la personne et de sa présence.

Si auparavant, vous n'avez pas reçu par courrier de documents officiels de la part d'EDF, de la compagnie des eaux, de recensement, enquêtes prévues par la mairie ou autre, précisant une date de passage et une heure précises, n'ouvrez pas aux démarcheurs qui se présentent comme des agents de ces organismes, même s'ils vous semblent vrais, de par leur tenue vestimentaire notamment gilet fluo, pantalon bleu marine, présentation de carte professionnelle, brassard, ils peuvent être de faux agents.

La technique pour ces individus malveil-

lants consiste à rentrer par n'importe quel moyen dans votre domicile, pas par effraction puisque vous leur ouvrez votre porte. Une fois à l'intérieur, ils font diversion en vous éloignant de la porte d'entrée pendant qu'un complice que vous n'avez pas vu arriver vous dépouille de vos biens, principalement bijoux et argent liquide. Il s'agit d'un vol fausse qualité.

Dans les quelques minutes qui suivent leurs méfaits et lorsque vous vous rendez compte que vous avez été abusés, un autre individu arrive chez vous en se faisant passer pour un agent de la police muni d'un brassard. Il vous indique que les individus viennent d'être interceptés et ce dernier tente par des questions qui vous semblent encore normales de vous soustraire des renseignements quant à l'endroit où peuvent se trouver vos bijoux, et votre argent. Là encore cela peut être un faux agent de police.

Alors pour éviter de telles agressions, ne laissez pas entrer ces personnes. Dans le doute dites-leur que vous refusez de leur ouvrir et que vous appelez immédiatement la police municipale pour être sûr de leur passage.

Contactez de suite la police municipale de Saint-Fargeau-Ponthierry : 01.60.65.86.10 ou 06.13.53.08.20 ou encore le 17, police secours, qui se rendra à votre domicile dans les plus brefs délais.

Ci-contre, la photographie de l'équipe complète de la police municipale de Saint-Fargeau-Ponthierry qui se déplace à bord d'un véhicule sérigraphié ou à vélo. Afin de gagner du temps dans votre démarche d'appel, conservez cette photographie et les numéros d'appel à proximité de votre téléphone.

Tentons ensemble d'éradiquer ce fléau



Expressions de liste

L'expression de liste n'a pas pour objet d'engager un débat entre les groupes politiques constituant le Conseil Municipal. Il s'agit d'une tribune de libre expression.

Liste "Notre Ville par-dessus Tout"

LES FÉREOPONTAINS APPRECIERONT

Au retour des vacances, les élus majoritaires ont pris connaissance du jugement du tribunal Administratif de Melun le 3 mai 2018 et notifié le 7 juillet 2018. Ce jugement fait suite à la requête de quatre habitants de la Commune, dont un élu municipal, et des mémoires enregistrés entre le 15 mars 2016 et le 28 décembre 2017, lesquels demandaient l'annulation de l'arrêté du 14 janvier 2016 du Maire délivrant à la SAS BDM Résidences un permis de construire autorisant la démolition des constructions existantes et la construction de bâtiments d'habitation collective de 158 logements sur le « Site de la Mairie », avenue de Fontainebleau.

A l'appui de leur demande, outre des irrégularités externes et internes, les requérants ont mis en avant leur intérêt pour agir en raison de leur « proximité » du site mairie et des nuisances en découlant. L'élu, quant à lui, a cru bon de se prévaloir de sa qualité de conseiller municipal et de son attachement à l'ancien site de la mairie alors qu'il réside à 4 kilomètres de ce dernier.

Le jugement du 3 mai 2018 rejette les requêtes ci-dessus dans leur intégralité et met à la charge des demandeurs le versement solidaire à la Société BDM d'une somme de 1.500 euros en application de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

Par courrier recommandé du 10 septembre 2018, Monsieur le Maire s'est vu notifier un pourvoi sommaire en cassation déposé au Conseil d'Etat contre le jugement ci-dessus. A première lecture et dans l'attente du mémoire complémentaire ultérieur, l'argumentation de ce pourvoi sommaire apparaît identique à celle de la requête initiale. Sans préjuger de la décision du Conseil d'Etat à intervenir, on pourrait considérer que ce recours ne vise en fait qu'à paralyser l'évolution de la ville et la pénaliser.

On notera enfin qu'est requise la mise à la charge de la commune le versement d'une somme de 1 000 euros à chacun des demandeurs en application de l'article L. 761 du code de justice administrative. On relèvera que parmi eux figure l'élu municipal.

Les Féréopontains apprécieront.
Pour les élus « Notre Ville par-dessus tout ».

Liste "Avec vous Réussir l'Avenir"

MAIS OÙ MÈNENT-ILS LA COMMUNE ?

Empêtrée dans la frénésie immobilière, la commune connaît une évolution dans laquelle les Féréopontains ont bien du mal à s'y retrouver et encore moins à s'y reconnaître.

Faute d'accompagner cette explosion démographique, résultat des nombreux permis de construire, tous délivrés depuis 2014 par le maire en place, la ville est emportée dans un véritable tourbillon, dépourvue des services et des équipements nécessaires.

Il suffit de regarder la rentrée au collège. Faute des vrais chiffres sur la population permettant des prévisions fiables des effectifs ; les conséquences sont là : difficultés d'accès à la restauration scolaire, bus sous dimensionnés, salles insuffisantes, préfabriqués installés dans l'urgence.

De nombreux Féréopontains ne trouvent plus à se faire soigner. Même avec l'hypothétique arrivée d'un médecin au centre de santé, le compte n'y est pas. Cette situation est pourtant loin d'être irrémédiable. Les « Etats généraux de la Santé » organisés le samedi 6 octobre par notre groupe d'élus, ouvre des propositions pour sortir de l'impasse.

Et ce n'est pas fini ! La désertification des services publics du centre-ville au profit d'une urbanisation continue mène tout droit la commune à devenir une cité-dortoir.

Un appel d'offre prévoit la construction d'une nouvelle salle de tennis de table, laissant entrevoir la démolition de la salle pourtant considérée comme la plus belle salle du département.

Des cabinets privés arpentent le marché pour mieux répondre à un appel à projet lancé par la municipalité. Le déplacement du marché est lancé. A moins que ce ne soit sa fin. De beaux terrains libérés pour la construction !

Le nouveau PLU voté prévoit environ 200 logements nouveaux chaque année mais toujours pas d'équipement programmé pour accompagner cette croissance.

Un nouveau collège serait prévu par le Département mais le PLU n'identifie pas son emplacement. Rien de prévu non plus pour un nouvel emplacement du marché !

L'urbanisation à outrance n'est pas le choix des Féréopontains. Ce n'est pas le nôtre non plus !

Les élus du groupe « Transition »
Séverine Felix Boron, Jeannine Jouanin, Denis Puglièse, Philippe Boury,
Zine-Eddine Mjati, Lionel Walker

Jérôme GUYARD
Maire de Saint-Fargeau-Ponthierry
Conseiller départemental

et les membres
du Conseil Municipal...

vous souhaitent une

BONNE

ANNÉE

2019

CÉRÉMONIE DES VŒUX

VENDREDI 25 JANVIER 2019 - 19h30
(ouverture des portes à 19h)

Espace Georges Tettamanti

Tél : 01 60 65 20 20



Saint-Fargeau
Ponthierry